



COMITE DE DIRECTION

Réunion du 2 OCTOBRE 2025 à 18h30

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

Président : M. GIROUD-GARAMPON Hervé

Présents : Mmes BRAULT Annie - STRAPPAZZON Laurie

MM. - BOULORD Jean Marc - BUOSI Bernard - CHASSIGNEU Guy – COCHARD Jean Luc – LABROSSE Alexandre - LOSA Jean Michel - MALLET Marc - MAZZOLENI Laurent - MONIER Patrick - MONTMAYEUR Marc - SOZET Jean Louis - NURIT Fabien - TRUWANT Thierry - VACHETTA Michel -THEVENIN Cyril.

Excusés :

MM. BARATIER Thierry - BOURGEOIS Samuel - VEYRET Bernard

Avec la présence de BENLARHACHE Mehdi (éducateur sportif)

ORDRE du jour :

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 2 septembre
2. Courriers et informations diverses
3. Lancement des réseaux sociaux
4. Quid des matchs le Week-end de Pentecôte ?
5. Championnats U15
6. Retour sur le congrès ANPDF
7. Retour journées inter- régionales du football des 23 et 24 septembre
8. Réunions diverses
9. Questions diverses

Ouverture de séance à 18 h 30

1. Approbation du PV du Comité de Direction du 2 septembre 2025

Remarque de Marc MONTMAYEUR : " *Carlos FERNANDES n'est pas noté dans la composition de la commission d'appel.*" Dont acte
Sinon, P.V. adopté à l'unanimité.

2. Courriers et informations diverses

- Subvention de 27 500€ du conseil général au titre de la répartition des crédits réservés aux COSI (Contrats d'Objectifs Sport Isère)
- Journées de l'Arbitrage La POSTE du 1^{er} au 8 octobre 2025 : "*Recruter et fidéliser. Mettre en lumière le rôle déterminant de l'arbitrage dans le sport de compétition.*" Dossier transmis à Akim BEN EL HADJ, C.T.D.A. District ISERE Football.
- Proposition de dates de remise de LABELS.

Club	Niveau label	Date	Heure	Lieu	Présence
La SURE	ESPOIR	Mercredi 19/11	17 h 15	Stade Dalmassière	Hervé GIROUD- GARAMPON Annie BRAULT Bernard BUOSI Guy CHASSIGNEU
St QUENTIN FALLAVIER	ESPOIR	Mercredi 05/11	18 h 00	Complexe de Tharabie	Hervé GIROUD- GARAMPON
VAREZE	ESPOIR				
RACHAIS	ESPOIR				
SEYSSINS	ESPOIR				
La MURETTE	ESPOIR	Mercredi 26/11	16 h 00	Stade municipal	Hervé GIROUD- GARAMPON Bernard BUOSI Annie BRAULT
MANIVAL	ESPOIR				
CHARVIEU- CHAVAGNEUX	ESPOIR				
VALLEE du GUIERS	ESPOIR				
NIVOLAS	ESPOIR				
VEZERONCE- HUERT					

- Invitation St QUENTIN FALLAVIER - n°560979 à la remise du label (voir ci-dessus)
- Courrier de Laurent ST ALBIN, arbitre du DISTRICT ISERE de FOOTBALL :

**ATTENTION LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

- Courrier de M. Antoine PEYRARD, éducateur d'ESTRABLIN.

Notons :

Qu'Hervé GIROUD-GARAMPON et Jean Marc BOULORD étaient présents à la rencontre de coupe de France du lendemain du drame.

Que Michel VACHETTA était en contact permanent avec M. Hubert MINETTO depuis le lundi matin.

Que dans un premier temps le report des matchs de D3 et D5 était acté par la commission Sportive et validé par le Président.

Que dans un deuxième temps, après appel téléphonique entre le président du club et le président du district assisté du président de la commission sportive le report de la rencontre de D1 était également décidé avant que n'arrive au DISTRICT le mail peu flatteur de M. l'éducateur.

- Courrier de M. Sébastien BOYER, CTR coordinateur LAuRAFoot en référence au futur "PROJET CLUB" remplaçant du "LABEL".

Un nouveau dossier à travailler avec quels moyens ?

Deux clubs pilotes à titre expérimental cette saison : THODURE/BEAUREPAIRE et CREYS-MORESTEL

Elus référents : Laurie STRAPPAZZON et Jean Luc COCHARD assisteront à la visio-conférence mardi 4 novembre de 17 h 00 à 17 h 45.

- SEYSSINS : U15 après avoir saisi la commission d'appel du DISTRICT ISERE, puis la commission d'appel de LAuRAFoot, puis le C.N.O.S.F. (la proposition de ce dernier a été refusé à l'unanimité par le bureau plénier du Conseil de LAuRAFoot du 10 septembre 2025), le club se présente devant le tribunal administratif.

- Courrier de Thomas SEILLE, responsable Impact sociétal et enjeux climatiques à la F.F.F. : rappel du lien de la vidéo adressée à tous
<https://fffvideo.fromsmash.com/Motion-Engagement-FFF>
 Vidéo qui présente de façon claire et synthétique les priorités fédérales.
- Transport des U14 F - interdistrict les 25 et 28 octobre à VICHY, aller et retour pour un devis de 2774,20€ en cofinancement avec le district de SAVOIE.
- Indemnités d'arbitrage nouvelle saison, nouvelles catégories : Cyril THEVENIN expose les soucis de lecture, de compréhension et de manque dans la grille des indemnités d'arbitrage.
 Il faut la réactualiser.
 Hervé GIROUD-GARAMPON rencontrera Thierry BARATIER, le trésorier, à son retour.

3. Lancement des réseaux sociaux

Le DISTRICT ISERE de FOOTBALL est désormais, à la grande satisfaction de Thierry TRUWANT, initiateur de ce projet, sur Facebook et Instagram.

Quelques détails restent à résoudre.

Il faut vite l'utiliser pour transmettre les informations utiles du match FRANCE espoirs - ESTONIE du 13 octobre au stade des Alpes. Les clubs seraient ainsi plus vite sollicités.

4. Quid des matchs le Week-end de Pentecôte ?

Après discussion et au vu du calendrier hyper serré de fin de saison et du mois de mai, la journée (la dernière) du week-end de Pentecôte est maintenue.

Annie BRAULT de la commission Sportive : *"je n'étais pas fan du week-end de pentecôte mais tu mets les matchs le 1^{er} mai pendant les vacances ... c'est pire."*

Rappel de la décision du conseil de ligue, de sacrifier le week-end de l'ascension, l'éducation nationale faisant le pont.

5. Championnats U15

Brillante et convaincante présentation de Mehdi BENLARHACHE.

Le projet a été présenté lors des différentes réunions de secteurs de ce début de saison. (55 clubs présents sur 95 attendus)

Les clubs évoluant en D1 ont tous été contactés via une réunion par visio.

Aucune remontée, aucun questionnement, validation par les clubs présents.

Dans l'intérêt supérieur du football isérois, le projet est validé avec mise en application saison 2026-2027.

Reste à la commission juridique à peaufiner les dernières modalités qui seront présentées lors de l'A.G. du 5 décembre.

6. Retour sur le congrès A.N.P.D.F. (ASSOCIATION NATIONALE DES PRESIDENTS DE DISTRICTS DE FOOTBALL)

Week-end de travail à Mandelieu pour Hervé GIROUD-GARAMPON.

3 thématiques ont été abordées :

- a. Modélisation des pratiques en foot animation : Hubert FOURNIER (D.T.N.) :

les 6-13 représentent 43% des licenciés et méritent que l'on s'en intéresse davantage :

- Proscrire la championnate (un vaste chantier) ... en attente d'une circulaire.
- Règlements des tournois : Rappel : les différents tournois doivent être déclarés au district (ou à la LAuRAFoot si tournoi international) accompagnés du règlement de l'épreuve.
- Mettre en place "*Ballon magique*" sur les catégories U6 - U7 - U8 - U9
- La D.T.N. est en train de réfléchir au retour du "Concours du jeune footballeur".

- b. Comment prévenir les risques dans le cadre de manifestations organisées par le DISTRICT: Florent DOUSSET (avocat spécialiste en Droit du sport)
 - Obligation d'assurance (R.C.)

- Cahier des charges signé par le club organisateur des finales
- Déclarer les manifestations à la préfecture ou au S.D.J.E.S. : (Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)

Jean Michel LOSA ajoute que les clubs doivent également se sentir concernés.

Points de vigilance :

- Evaluation préalable des risques (document d'évaluation)
 - Déclarations obligatoires à la préfecture
 - Assurance des activités : tout club doit avoir une R.C. (art.321.1 du code du sport)
 - Dispositif de sécurité (désigner un responsable de sécurité)
 - Les secours
 - Sécurité des installations.
- c. Sensibiliser et protéger les licenciés : Ophélie SOUDRE

Projet sociétal orchestré par le Président de la F.F.F. : Philippe DIALLO.

Thème déjà présenté en Comité de Direction.

7. Retour journées inter- régionales du football des 23 et 24 septembre

Participation de Hervé GIROUD-GARAMPON, Thierry TRUWANT et Thierry BARATIER.

Avec la présence de Philippe DIALLO

Reprise des mêmes thèmes que lors du congrès A.N.P.D.F.

Notre responsable administrative, Elisabeth DA ROCHA a participé à la réunion du 24 septembre au siège de la LAuRAFoot : la réunion était animée par Thomas CAYOL (successeur de Jean LAPEYRE à la commission juridique de la F.F.F.)

Cette réunion était consacrée à la simplification des règlements fédéraux :

Quelques rappels :

- a. Art. 85 sur la protection et la sécurité des pratiquants et ses modalités

La question soulevée : nécessité d'étendre ces vérifications aux ayants droits encadrants des mineurs : nécessité de leur demander une licence dirigeant.

- b. Art. 266.1 relatif à la purge des sanctions :

Cas des licences des mineurs étrangers MNA

- c. Art. 5 concernant le droit au silence : importance de rappeler ce droit à chaque étape d'une procédure (observations, instruction, convocation, audition.) L'omission de cette information constituerait un vice de procédure pouvant conduire à l'annulation de la sanction.

- d. Projet global de simplification des Règlements : une des promesses du président Philippe DIALLO.

Un groupe de travail a été constitué autour de 6 thématiques :

1. Les statuts de la F.F.F., des ligues et des districts.
 - i. La parité dans les conseils de Ligue
2. Règlements généraux :
 - i. toilettage des textes réécriture, simplification voire suppressions
3. Statut du foot diversifié
4. Statut de l'arbitrage
5. Statut de l'éducateur
6. Règlements des compétitions Nationales.

8. Réunions diverses

1. Marc MALLET : *"En jeunes, on peut noter l'absence de nombreuses équipes. Les "gros" clubs s'en moquent. Les "petits" clubs sont bien représentés.*

La présence d'arbitres à ces réunions a été un plus.

Les clubs hôtes ont très bien préparé l'accueil des différents participants."

On a bien insisté sur le fait que les coachs doivent s'occuper de leurs joueurs et pas de l'arbitre. Est-ce que cela va porter ses fruits ?"

Doit-on prendre des sanctions vis-à-vis des absents ?

Il y a toujours, dans ces réunions, des informations intéressantes à transmettre.

9. Questions diverses

U13 : Suite au travail de Gérard BOUAT sur la catégorie U13 et en considérant la réforme du challenge National passant de 108 équipes à 72 équipes et la mise en place des rencontres U12. Il reste 156 équipes pour le festival Isère.

Gérard BOUAT souhaite passer à des groupes de 12 ou 14 équipes pour éviter qu'au 4^{ème} voire au 3^{ème} tour, des équipes ne se rencontrent une nouvelle fois.

Ainsi, il en serait terminé des 4 tours de challenge, mais un classement départagerait les équipes.

Qualification des 12 équipes terminant à la 1^{ère} place

❖ Plateaux de 1/4 de finale : 3 équipes par plateaux soient 4 plateaux.

➤ Les deux premières équipes de ces 4 plateaux seront qualifiées pour les 1/2 finales

▪ 2 plateaux de 1/2 finale avec les 8 équipes qualifiées (4 équipes par plateau)

• Les vainqueurs des deux plateaux disputent la finale.

Adoption à l'unanimité de la proposition de Gérard BOUAT dans l'intérêt supérieur du football Isérois.

Vétérans :

Vu les problèmes rencontrés suite à des demandes de changements des poules après parutions ... souvent pour des motifs futiles (... on ne mange pas dans cette poule, on veut nos deux équipes du même club dans la même poule, on ne veut pas jouer contre ...), les poules seront désormais préparées vers le 15 septembre et ne seront plus retouchées.

Après discussion et à l'unanimité, la catégorie vétérans va passer à la F.M.I. Le temps de former, cette feuille de match F.M.I. sera obligatoire à partir de la 1^{ère} rencontre de NOVEMBRE.

(Le président a eu une requête de la C.P.A.M. qui désirait des informations sur une participation à un match d'une personne et nous n'avons rien à retourner à cet organisme.)

Il avait été dit que les feuilles de match papier devaient être faites avant les rencontres et conservées dans les archives du club recevant. Force est de constater que les feuilles ne se font plus.

Remarques de Laurent MAZZOLENI : "*s'ils ne retournent pas la F.M.I., amendes de 75€ et match noté non joué... dans ce cas, si problème, le district n'est pas mis en cause.*"

Nomination observateur :

A la demande de la commission des arbitres, la nomination de Mourad FARES en tant qu'observateur est validée par le comité directeur.(sous réserve de prise de licence)

Patrick MONIER (président de la commission Foot en semaine et entreprises) présente sa réflexion "motion Engagement F.F.F. "

Patrick verrait d'un bon œil, la féminisation dans les compétitions Foot à 8 de semaine et foot entreprises.

Laurie STRAPPAZZON : "*c'est un problème pour les passionnées comme moi après 35 ans, il n'y a plus rien ... si ce n'est de jouer en seniors féminines.*)

Patrick doit contacter Nicole CONSTANCIAS à la LAuRAFoot.

Séance clôturée à 21 h 30

Hervé Giroud-Garampon
Président

Jean Marc Boulord
Secrétaire de séance